

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/132/T/2017
POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC
ADMINISTRATIF DU CEM VYUYA, CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS SALLES DE CLASSE ET
UN BLOC LATRINE DU LYCEE TECHNIQUE COMMUNAL DE MUGAMBA,
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS SALLES DE CLASSE ET UN BLOC LATRINE DU CEM
KIBEZI, CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS SALLES DE CLASSE ET UN BLOC LATRINE DE
L'ECOFO RUGATA, CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOFO
MWOKORA ET CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOFO KAVUMU.

Date de publication : 08/05/2017

Date d'ouverture des offres: 08/06/2017

Objet de l'Appel d'Offres

1. La commune de MUGAMBA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la réalisation des travaux de construction de : un bloc administratif du CEM VYUYA, un bloc de trois salles de classe et un bloc latrine du Lycée Technique communal de MUGAMBA, un bloc de trois salles de classe et un bloc latrine du CEM KIBEZI, un bloc de trois salles de classe et un bloc latrine de l'ECOFO RUGATA, un bloc de deux salles de classe à l'ECOFO MWOKORA et un bloc de deux salles de classe à l'ECOFO KAVUMU, le marché est en 3 lots
2. La Commune a obtenu un financement de la part de l'Etat Burundais appuyant la politique de la décentralisation en maîtrise d'ouvrage communal à travers le Fonds National d'Investissement Communal "FONIC". La Commune de MUGAMBA à l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de construction de :

Lot 1 :

- un bloc administratif du CEM VYUYA ;
- un bloc de trois salles de classe et un bloc latrine du Lycée Technique communal de MUGAMBA.

Lot 2 :

- un bloc de trois salles de classe et un bloc latrine du CEM KIBEZI ;
- un bloc de trois salles de classe et un bloc latrine de l'ECOFO RUGATA.

Lot 3 :

- un bloc de deux salles de classe à l'ECOFO MWOKORA ;
- un bloc de deux salles de classe à l'ECOFO KAVUMU.

Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots.

Spécifications du marché

3. Le présent Appel d'Offres est lancé auprès des entreprises nationales et étrangères établies au Burundi.
4. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont en trois lots.
5. L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum de **trois(3) mois calendrier**

Conditions de participations

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales, participant à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement de soumissionnaires (consortium) et possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.
7. Les candidats concernés par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 55 du Code des Marchés publics ne peuvent participer à l'appel d'offres.

Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

Au Bureau de la Commune MUGAMBA, téléphone 79 403 059 ou 79 584 344 / 69 358 098 / 68 334 479 moyennant le paiement de cent mille francs burundais (100 000fbu): 50 000 fbu sur le compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et 50 000fbu au compte N° YJ185 ouvert à l'Agence postale de MUGAMBA au nom de la commune de MUGAMBA

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :

Monsieur l'Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14.

Visite du site

10. Une visite guidée du site sera organisée le 22/05 2017 à partir de 10heures et le lieu de rencontre sera le chef lieu de la Commune MUGAMBA.

Présentation de l'offre

11. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de **trois millions de francs burundais (3 000 000FBU) pour les lots 1 et 2 (chacun) et d'un million cinq cent mille de francs burundais (1 500 000FBU) pour le lot 3.**
12. Les offres doivent être soumises à : **La Commune de MUGAMBA**
L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

Validité des offres

13. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaire à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

14. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, **au plus tard le 08.06.2017 à 10heures**

Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

15. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent et d'un représentant de la DNCMP et d'un observateur du FONIC à l'adresse mentionnée ci-dessus **le 08.06.2017 à 10heures 30 minutes**. Le procès verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

Critères de qualification des soumissionnaires

16. Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

16.1. Au niveau administratif :

1. La preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
2. La caution de soumission sous forme de garantie bancaire suivant le modèle du DAO;
3. Une attestation délivrée par une banque commerciale agréée attestant des capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution du marché;
4. Les statuts du soumissionnaire (personne morale);
5. L'attestation de non redevabilité en original délivrée par le service des impôts (OBR) et encours de validité;
6. Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
7. Le registre de commerce (copie);
8. L'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce;
9. Une attestation de non redevabilité de l'INSS en cours de validité et en original ;
10. L'adresse fixe et connue du soumissionnaire.

16.2. Au niveau technique :

- a) La participation à la concurrence est ouverte aux entreprises résidant au Burundi, justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises pour exécuter les travaux. Le soumissionnaire doit avoir exécuté des marchés de travaux analogues et présenter des procès-verbaux de réception délivrés par le(s) Maître(s) de l'Ouvrage concerné(s). Des attestations justificatives seront annexées à son offre technique (dont les PV de réception) ;
- b) Le plan de charge des marchés en cours ;
- c) Les principaux éléments du matériel envisagés pour la réalisation du marché ainsi que les preuves de possession ou de location ;
- d) Les qualifications et l'expérience sur chantier des ingénieurs et techniciens dont la candidature est proposée pour le marché.

16.3. Au niveau financier :

La preuve que l'entrepreneur est à même de démarrer les travaux avec ses propres fonds en attendant les procédures de déblocage de l'avance de démarrage. A cet effet, l'entrepreneur doit fournir une attestation bancaire de solvabilité (une ligne de crédit) et un chiffre d'affaire de cent (100) millions de francs burundais au cours des deux dernières années.

Fait à MUGAMBA, le 04/05/2017

**Administrateur Communal et Personne
Responsable des Marchés Publics**

Anicet NIYONZIMA

